« L'indépendance est moins un but qu'un moyen de réaliser une société plus juste et plus humaine.

RIOUX.

L'AVENIR de la Bretagne

JOURNAL NATIONAL BRETON ET FEDERALISTE EUROPEEN

11 juin 1970 - N° 54 (13e année) — mens. paraissant le 2e jeudi — Réd. et Adm. B.P. 296 St-Brieuc - Tél. 33-35-88
C.C.P. Rennes 1 132-86 - Abonnements : un an, 10 F.; de soutien, 50 F.; Etudiants et soldats, 5 F. - Le n° 1 F.

TCHAD : LES BRETONS DANS LA GUERRE

« Lors de la guerre d'Algérie, certains s'étonnèrent du grand nombre d'appelés bretons qui se trouvaient là-bas comparativement au reste de la France ; M. Pleven posa même à ce sujet une question au Gouvernement. Il lui fut répondu textuellement : « Il est normal que les Bretons appelés en Algérie s'emploient en nombre sur ceux d'autres régions : on ne risque pas, ce faisant, de désorganiser l'économie bretonne ».

M. Lebesque : *Le Canard enchaîné*, 6 mai 1970.

Il y a quelques semaines, s'embarquaient discrètement, presque clandestinement, trois compagnies du régiment d'infanterie de marine basé à Vannes. Composées essentiellement de jeunes Bretons, ces unités partaient en principe pour le Tchad relever des troupes qui y combattent depuis plus d'un an, et parmi lesquelles figurent déjà un certain nombre de nos compatriotes. En réalité, c'est en renfort qu'elles sont arrivées là-bas, car cette guerre mauvaise commence à devenir meurtrière.

Le premier tombé, Louis Desruces, était originaire de Tremblay, en Ille-et-Vilaine. Son corps y a été rapatrié et enterré sans cérémonie, le 27 octobre dernier. Depuis lors, d'autres sont morts, également inhumés à la sauvette.

Cette guerre du Tchad appelle plusieurs observations.

D'une part, elle n'a pas été déclarée. Les députés n'ont pas eu à en débattre le principe. Ils n'ont même pas à en connaître le déroulement. En mars de l'année dernière, De Gaulle a souverainement décidé d'y engager nos soldats. De mois en mois, les hostilités se sont aggravées. Il faut donc envoyer de plus en plus d'hommes et de matériel, dépenser de plus en plus d'argent — tout cela sans que les représentants élus de la population aient leur mot à dire.

Quand le gouvernement de Washington juge utile d'intervenir militairement, au Vietnam ou ailleurs, il s'explique devant le Parlement et l'opinion publique. Pas celui de Paris. Pourquoi ?

D'autre part, les éléments armés auxquels nos troupes s'opposent dans la brousse du Tchad sont soutenus ouvertement par la Lybie. Celle-ci abrite leur état-major, leur fournit des camps d'entraînement, des armes, de l'argent, du matériel... Le gouvernement français a-t-il pris ses distances à l'égard de ce petit Etat ? Nullement. Il lui vend même de façon privilégiée du matériel aéronautique militaire. Personne n'a oublié la fourniture des cent mirages à la Lybie. Pourquoi cette politique ? Les armes vendues par la France servent à tuer des Bretons.

Nous sommes d'autant plus en droit de poser ces questions que ce sont surtout des Bretons qui combattent et qui tombent là-bas. Mais la plus importante de nos questions est précisément

(Suite page 6.)

ÉDITORIAL

VERS UNE NOUVELLE LOI SCELERATE

LA France n'est certes pas près de ratifier et d'appliquer la Convention Européenne des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales. Le fait qu'elle soit le seul membre du Conseil de l'Europe à refuser de l'appliquer, le fait que la Grèce ait été expulsée de ce même Conseil de l'Europe parce qu'elle avait cessé de l'appliquer, ne semble guère gêner son gouvernement ni lui donner mauvaise conscience. La nouvelle loi que l'Assemblée nationale, cette nouvelle Chambre introuvable, se dispose à adopter, rendra encore plus impossible à la France d'appliquer sur son territoire les mesures élémentaires de protection des libertés individuelles prévues par cette Convention.

ON sait ce qu'il en est de cette loi, dite « anti-casseurs », que ni M. Pleven ni M. Pompidou ne devraient être fiers d'avoir conçue. Avec tous les régimes dictatoriaux, de droite ou de gauche, la France pompidolienne pense que la loi est faite pour protéger l'Etat contre les individus, alors que les démocraties véritables ont toujours professé que la loi est faite pour protéger l'individu contre les abus de pouvoir et d'autorité de l'Etat et contre son indifférence à ses droits et à ses libertés. Il n'est pas un Etat démocratique au monde qui ne puisse trouver dans son arsenal législatif normal, sans avoir recours à des lois d'exceptions et exorbitantes du droit commun, les moyens d'assurer l'ordre public et défendre le bien et l'intérêt de la communauté.

Si désordres et violences il y a trop souvent, l'Etat français en est le véritable responsable. Il n'a à s'en prendre qu'à lui-même, à sa mauvaise organisation, à son centralisme exalué, aveugle, à son attachement à des formes de gouvernement et d'administration périmées, à son refus d'adopter les solutions normales et modernes de discussions, de libertés, de participations et de réformes. La rébellion n'est-elle pas, parfois, aux termes d'une autre Déclaration des Droits de l'Homme, française celle-là, le plus sacré des devoirs ?

EN ce qui nous concerne nous ne pensons pas qu'il soit en définitive mauvais pour notre cause que le gouvernement français réussisse à faire voter cette nouvelle loi scélérate. A supposer qu'il applique un jour cette loi en Bretagne, qu'il emprisonne et condamne en son nom des gens qui ne pourraient être reconnus coupables selon les règles du droit commun ou de la Convention des Droits de l'Homme, mais tout simplement parce que ces gens-là le gênent, lui compliquent la tâche ou ameutent contre lui l'opinion, cela ne peut être que bénéfique aux défenseurs d'une cause désintéressée comme la nôtre, et populariser leur combat. La France pompidolienne soulèvera d'autant plus vite la réprobation du monde. Elle hâtera la désagrégation d'un système étatique absurde qui prétend encore gouverner la France comme le faisait Napoléon et les monarques les plus absolus : à coups de lettres de cachet.

L'AVENIR de la Bretagne

PETITS COMMERCES & GRANDES SURFACES

Le jeudi 19 mars, s'est ouvert à Saint-Brieuc, un magasin « Mammouth », centre commercial appartenant à la Société Armoricaine des Magasins de Grande Surface. Ce jour-là, un climat d'euphorie semble s'abattre sur la ville. La longue file de voitures où s'entassaient les familles et que la maréchaussée canalisait aux Villages paraissait aller à la kermesse plutôt qu'au marché. Prix « écrasés », cadeaux, loterie gratuite, bal... Saint-Brieuc se croyait devenu le pays de Cocagne ; sur les paliers, on faisait l'inventaire mirobolant du contenu des paniers.

Cette joie tumultueuse ignorait, quand elle ne le narguait ou ne l'insultait pas, le désarroi dont en même temps se sentait menacé le petit commerce. Si celui-ci avait la pudeur de ne pas le montrer, il suffisait d'un regard attentif pour le deviner, il suffisait de regarder les magasins désertés...

Nous nous sommes donc posé un problème : « L'ouverture d'un grand magasin doit-elle vraiment susciter cet enthousiasme sans réserve ? Ne faut-il pas plutôt redouter de nouveaux problèmes sociaux, de nouvelles difficultés pour l'économie bretonne, dont on aurait tort de se désintéresser, comme si, dans le corps, la souffrance au pied était indifférente à la main. »

Nous avons rendu visite à divers commerçants de la ville et des environs, ainsi qu'à M. Merour, directeur du Centre Commercial des Villages.

(Suite page 3.)

« Oh, regarde mon gros lou, un parc à la française ! »
(Dessin de Lomig.)

HERAUS, CHALANDON !

Ils ne l'envoient pourtant pas dire, les Parisiens, leur opinion sur le compte des Bretons. Que faudra-t-il encore pour que les Bretons comprennent enfin et tirent les conclusions ?

Or donc, Chalandon, ministre de l'Equipement, arrive à la Chambre de Commerce de Brest en visite-éclair le 28 mai. En fait de compliments, il insiste sur « *la parcesse intellectuelle* » des Bretons, leur manque d'imagination touristique, industrielle, commerciale, etc... Quel merveilleux alibi qui permet de ne pas parler des crédits gouvernementaux indispensables au développement d'une région dans le système centralisateur français, et toujours différés, et de dire aux Bretons qu'après tout, question sous-développement, les Bretons n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Ne l'avons-nous pas répété cent fois : tant que les intérêts bretons ne seront pas aux mains des Bretons...

HEXAGONERIES

Pompidou avec nous !

● Le Tonton a lu avec ravissement les propos de M. Pompidou, prononcés au nouveau bâtiment de l'UNESCO, ce rapporteur par son regard lucide dans un cénacle amoureux. Les généreux conférences de notre Président, qui n'est devenu (in mars à Rhodes, et reprendre, comme il se dit lui-même, le président Pompidou, le Tonton qui a suivi les résolutions de voyage de l'U.S.A. M. Georges a dit-il pas déclaré devant le « National Press Club » de Washington qu'il était décidé à « reconnaître le droit de tous les peuples à disposer d'eux-mêmes. Telle est la volonté du peuple américain, a-t-il dit, telle est la politique de la France ». Qui dira après cela que nous avons un Président jacobin ?

Le Tonton est bien content d'entendre la petite « bête » est de trop lui « substituer une politique fermée dite de loin et où on voit quelque chose.

FAIENCE BIJOUX KELT - LIVRES - KABIGS

au pays BRETON

16, Rue Grégoire de Tours - PARIS 6e

M. GLOAGUEN artisanat breton

Tud an tî a gomz brezhonèg

Lettres à "L'Avenir"

Monsieur,

Votre journal, toujours bien apprécié, j'ai lui avec plaisir dans le dernier numéro plusieurs articles défendant le petit commerce et l'artisanat. Mais, j'ai surtout bien lu un tout petit article fantaisiste Goeland. Cela n'est pas d'aujourd'hui. J'ai dans ma bibliothèque des archives des anciens réseaux. (Y en 1895, alors que les « grandes lignes » étaient construites ailleurs, le rail en Bretagne n'arrivait à Nantes et à Rennes. Rien plus, juste, aucune ligne en Bretagne. Il a fallu attendre 1870 pour que la train aille jusque Quimper et Brest, mais sans un *seul fagot transversale en Bretagne.*

Depuis de nos jours, la question intéresse toujours nos dirigeants. Châteaulin et Landerneau ont été privés d'arrondissements, et, pour les cantons de Saint-Nazaire par Châteaubriant avec des protestations journalières dans chaque sens. Avec l'extension que prennent Nantes et Rennes, qu'attend-on pour réaliser ce projet qui d'après certains hauts-placés S.N.C.F. n'est pas abandonné.

C. B. D.,
Saint-Nazaire.

— — —

— De SARZEAU :

« Il y a trois ans, j'avais fait une demande à Madame le Maire de Sarzeau pour que le dispensaire soit mis à la charge du château de Suscinio pendant la saison estivale, vu le nombre de touristes. Mais la valeur historique du château étant ignorée des gens du coin, ma demande est fut pas prise en considération... »

La Croisille.

— — —

— De NANTES en BRETAGNE :

Alan BARVEK

Nantes n'oublie par Alain Barvek, le dernier LIBERATEUR, le duc qui en 937 chassa les envahisseurs normands. Le 4 juin, sous la présidence du maire André Morice, une plaque commémorative a été apposée allée d'Orléans, et la ville a organisé une série de fêtes en cet honneur.

BRAVO NANTES !

Les Annonces de "l'Avenir"

LOURDES HOGS N.-D. de Savoie, 13, rue de la Fontaine - Bon accueil - Excellente table - Prix modérés.
Réf. 582-162.

Nous lisons à des prix très bas des publications pratiques pour soi et mes, des étalles plastique 39 x 58, 39 pcs, sur tiges, maquette styles, jeux, 1 an. Fins de Recherches en séries. Stock permanent 100 tonnes. Gros et détail. LAHAM, 58, rue de la Porte-Jaune, Paris-14e. Tél. 581-65-68.

Dix plants variés de **BEAUX CHRYSANTHEMES** fco contre 3F. DC plants petites fleurs japonaises 6 fco 11 F. C/c Marseille 204-17.
TATU. Nada 198 (83). Hyères.
Réf. 324/199.

SALLE A MANGER, Régence Merisier, buffet, salade, parquet, table ronde, dessus parquet, de Versailles + buffet 200 x 100 x 85 + Table 170 x 100 + allonges + 6 chaises Merisier rembl. à neuf + 2 par SOCF : 2000 Frs TTC.
Possibilité de larges conditions de crédit. Doc. sur demande. Ets Jacquemet, 14, rue des Francs-Bourgeois.

Interdiction du tricolore

● Par délassement le Tonton aime quelquefois lire le Code administratif. Il y trouve souvent des pépites curieuses. C'est ainsi que le décret du 24-1-1967 du 27 septembre et indique : « Les affiches utilisées au but ou un caractère électoral qui comprennent une combinaison des trois couleurs, bleu, blanc et rouge sont interdites. »

Pourquoi pense le Tonton ne pas étendre cette loi à toutes ces fleurs emblèmes que l'on voit flotter partout et qui nous font qu'allumer ? Le soir si bleue c'est si joli.

Lettre au "Monde"

Paris, le 11 mai 1970.

Monsieur le Rédacteur en chef,

La Fédération parisienne du Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne sait gré au « Monde » d'avoir signalé en bonne place le recrutement de travailleurs qualifiés, organisé par la Chambre de Commerce de Quimperlé. Un tel fait est significatif à plus d'un titre.

Il témoigne en premier lieu du sous-emploi industriel en Bretagne, où même et surtout les jeunes mènent de dialogues inéluctables doivent s'expatrier à 85 %, des jeunes, dotés, formés, ne trouvent pas de travail sur place.

Il souligne que les régions économiquement fortes sont celles où la décision stratégique et ne peuvent accroître leur niveau de vie qu'en attirant des valeurs étrangères : près de deux milliards en 1967 ! Ailleurs, même en France, au-verser ses deux ou Suisse : transplantations qui ne sont guère plus volontaires que les déportations de la traite de jadis.

Il manifeste ainsi l'inadéquation de l'actuelle répartition géographique des industries au plus grand confort des hommes, à une époque où les aliations accélérées et les privilèges datant de l'âge de la houille ne se justifient plus.

La Bretagne à portée de toutes les matières premières, avec sa population encore dense et active, son climat vivifiant, son sol fertile et sa ceinture de côtes, est un des pays du monde où il fait le mieux pour travailler. Il est inadmissible qu'un tel ensemble de qualités naturelles et infrastructures, il est criminel qu'on prétende, dans certains cercles dirigeants, évacuer une partie de sa population et la réduire au rôle de glacis militaire ou de terrain de défense pour les habitants des métropoles.

Si les Bretons étaient colons jadis maîtres de leur destin, ce n'est certes pas la voie qu'ils choisiraient. Et cela pose de toute évidence un problème politique.

Il reste que, dans le regrettable contexte actuel, l'initiative de la chambre de commerce allemande peut être utile aux travailleurs de la ville intéressée. Mais c'est en connaissance de cause que nous avons préféré Ludwigshafen à Sochaux. Et d'ailleurs, pour ce qui est des intérêts de notre région, la frontière, c'est à Ingrandes qu'elle se situe.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, nos sincères salutations.

P.O. *Le Secrétaire Général.*

Situation lucrative. Vous serez libre et indépendant en Fiadi.

MONTSERIP AUTO-ECOLE
Pour y parvenir, suivez les cours DAF correspondance pour l'obtention du C.A.P.A. de Moniteur d'Auto-Ecole.
Bureau à Auto-Ecole Leclerc, 19, rue Leroy, 64-Pau. Tél. 32-03-16.

Pour vos Meubles
"HO-TY"
17, rue Jean-Jaurès, BIGET POUR RIEN... CHEZ VOUS !

Il y a un an, les prisonniers du F.L.B. étaient libérés

Anniversaire

Nous livrons à la rédaction de nos lecteurs cette lettre reçue au mois de mai 1969 par l'un des gérants du F.L.B., détenu à la prison de la Santé.

Nous avons complètement supprimé quelques passages de caractère purement familial. Les idées émises ne sont qui forcément partagées par tous... vites méritent cependant réflexion.

N.D.L.R.

Paris, le 25 mai 1962.

Mon Cher L...

Il y a 25 ans, le stais encore en hauteur, à cette époque, je découvrais l'histoire de Bretagne et suivais avec émerveillement du mouvement fantastique engendré spontanément par quelques pêcheurs, sous l'œil amusé des notables de la République qui occupaient le terrain depuis la Révolution et l'Empire, tandis que les nobles, privés de leurs privilèges, s'étaient retirés sur leurs terres. Ces différences personnelles, politiques, quantités d'argent... se dissolvaient libre cours, devaient alors soutenir que la guerre, les batailles, l'élan et les sacrifices, quels qu'aient été les facteurs, ne sont que l'écume d'une profonde lame de fond qui soulève et emporte des hommes et des peuples, irrésistiblement, et qu'aucun effort, aucune quelconque une politique ne peuvent arrêter lorsque le moment est venu. Ces valeurs étrangères à près de deux milliards en 1967 ! Ailleurs, même en France, au-verser ses deux ou Suisse : transplantations qui ne sont guère plus volontaires que les déportations de la traite de jadis.

Il manifeste ainsi l'inadéquation de l'actuelle répartition géographique des industries au plus grand confort des hommes, à une époque où les aliations accélérées et les privilèges datant de l'âge de la houille ne se justifient plus.

La Bretagne à portée de toutes les matières premières, avec sa population encore dense et active, son climat vivifiant, son sol fertile et sa ceinture de côtes, est un des pays du monde où il fait le mieux pour travailler. Il est inadmissible qu'un tel ensemble de qualités naturelles et infrastructures, il est criminel qu'on prétende, dans certains cercles dirigeants, évacuer une partie de sa population et la réduire au rôle de glacis militaire ou de terrain de défense pour les habitants des métropoles.

Si les Bretons étaient colons jadis maîtres de leur destin, ce n'est certes pas la voie qu'ils choisiraient. Et cela pose de toute évidence un problème politique.

Il reste que, dans le regrettable contexte actuel, l'initiative de la chambre de commerce allemande peut être utile aux travailleurs de la ville intéressée. Mais c'est en connaissance de cause que nous avons préféré Ludwigshafen à Sochaux. Et d'ailleurs, pour ce qui est des intérêts de notre région, la frontière, c'est à Ingrandes qu'elle se situe.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, nos sincères salutations.

P.O. *Le Secrétaire Général.*

Paris, le 11 mai 1970.

Monsieur le Rédacteur en chef,

La Fédération parisienne du Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne sait gré au « Monde » d'avoir signalé en bonne place le recrutement de travailleurs qualifiés, organisé par la Chambre de Commerce de Ludwigshafen. Un tel fait est significatif à plus d'un titre.

Il témoigne en premier lieu du sous-emploi industriel en Bretagne, où même et surtout les jeunes mènent de dialogues inéluctables doivent s'expatrier à 85 %, des jeunes, dotés, formés, ne trouvent pas de travail sur place.

Il souligne que les régions économiquement fortes sont celles où la décision stratégique et ne peuvent accroître leur niveau de vie qu'en attirant des valeurs étrangères : près de deux milliards en 1967 ! Ailleurs, même en France, au-verser ses deux ou Suisse : transplantations qui ne sont guère plus volontaires que les déportations de la traite de jadis.

Il manifeste ainsi l'inadéquation de l'actuelle répartition géographique des industries au plus grand confort des hommes, à une époque où les aliations accélérées et les privilèges datant de l'âge de la houille ne se justifient plus.

La Bretagne à portée de toutes les matières premières, avec sa population encore dense et active, son climat vivifiant, son sol fertile et sa ceinture de côtes, est un des pays du monde où il fait le mieux pour travailler. Il est inadmissible qu'un tel ensemble de qualités naturelles et infrastructures, il est criminel qu'on prétende, dans certains cercles dirigeants, évacuer une partie de sa population et la réduire au rôle de glacis militaire ou de terrain de défense pour les habitants des métropoles.

Si les Bretons étaient colons jadis maîtres de leur destin, ce n'est certes pas la voie qu'ils choisiraient. Et cela pose de toute évidence un problème politique.

Il reste que, dans le regrettable contexte actuel, l'initiative de la chambre de commerce allemande peut être utile aux travailleurs de la ville intéressée. Mais c'est en connaissance de cause que nous avons préféré Ludwigshafen à Sochaux. Et d'ailleurs, pour ce qui est des intérêts de notre région, la frontière, c'est à Ingrandes qu'elle se situe.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, nos sincères salutations.

P.O. *Le Secrétaire Général.*

* * *

Je suis que ton combat pour la Bretagne rejoint cette préoccupation de tous les peuples, cette route d'indépendances qui unissent les gens en plus de développement de son potentiel humain, son épanouissement total, complet, en joignant le respect de sa culture à de son histoire. Le reste beaucoup à faire.

Il faudra que la formation intellectuelle et morale des travailleurs » et des « technocrates » modernes ne soit pas arrêtée au niveau de la règle de trois, et que les leurs aspects de précision ne soit pas limités au niveau de leur savoir personnel. Je sais que tu as beaucoup compté — tant pour les fonctionnaires — et c'est là un des écueils de certains que le problème breton, philosophique, est un problème d'homme, et non de machine. Développement, oui, mais à condition que le développement ne soit pas un monstre qui étouffe et écrase l'homme. Il ne faut pas oublier que le but de la politique est de permettre à l'homme de s'épanouir, de développer ses facultés, de s'élever, de se réaliser pleinement. Et ce n'est pas en faisant de l'homme un esclave de la machine, de l'économie, de l'argent, que nous y parviendrons.

Ta détention se prolonge. On ne peut pas manger à l'indigestion du pouvoir, à la démission des responsables en s'en des ministres de mai 1968, et aujourd'hui encore de tentes sanctions qu'il exigeait de la recherche du pouvoir, de la défense des privilèges ou de l'esprit d'entreprise, ou de ces mêmes qui, pour justifier leurs reniements du dialogue, du graffiti ou de la révolution, ont lié une grande partie d'eux-même à notre politique. Et ce n'est pas fini, on peut accéder, sous efforts, aux postes de responsabilité, aux plus subalternes, aux plus dernier point. C'est dans cette évolution dont on est depuis du mouvement étudiant qu'il est certains traits de notre capitalisme qui sont une injure à la raison, il en est de même de certains comportements étudiants dont on perçoit qu'ils ont une insulte permanente aux plus élémentaires des fraualiens.

Fort heureusement, beaucoup de jeunes sont plus sérieux et plus réalistes. Les jeunes de Gaillemin, qui viennent d'adresser une lettre au Président Pisani, en soulignant les dangers de certaines de leurs gens, ont montré que tous n'étaient pas des crétins.

* * *

Je sais que ton combat pour la Bretagne rejoint cette préoccupation de tous les peuples, cette route d'indépendances qui unissent les gens en plus de développement de son potentiel humain, son épanouissement total, complet, en joignant le respect de sa culture à de son histoire. Le reste beaucoup à faire.

Il faudra que la formation intellectuelle et morale des travailleurs » et des « technocrates » modernes ne soit pas arrêtée au niveau de la règle de trois, et que les leurs aspects de précision ne soit pas limités au niveau de leur savoir personnel. Je sais que tu as beaucoup compté — tant pour les fonctionnaires — et c'est là un des écueils de certains que le problème breton, philosophique, est un problème d'homme, et non de machine. Développement, oui, mais à condition que le développement ne soit pas un monstre qui étouffe et écrase l'homme. Il ne faut pas oublier que le but de la politique est de permettre à l'homme de s'épanouir, de développer ses facultés, de s'élever, de se réaliser pleinement. Et ce n'est pas en faisant de l'homme un esclave de la machine, de l'économie, de l'argent, que nous y parviendrons.

Ta détention se prolonge. On ne peut pas manger à l'indigestion du pouvoir, à la démission des responsables en s'en des ministres de mai 1968, et aujourd'hui encore de tentes sanctions qu'il exigeait de la recherche du pouvoir, de la défense des privilèges ou de l'esprit d'entreprise, ou de ces mêmes qui, pour justifier leurs reniements du dialogue, du graffiti ou de la révolution, ont lié une grande partie d'eux-même à notre politique. Et ce n'est pas fini, on peut accéder, sous efforts, aux postes de responsabilité, aux plus subalternes, aux plus dernier point. C'est dans cette évolution dont on est depuis du mouvement étudiant qu'il est certains traits de notre capitalisme qui sont une injure à la raison, il en est de même de certains comportements étudiants dont on perçoit qu'ils ont une insulte permanente aux plus élémentaires des fraualiens.

Fort heureusement, beaucoup de jeunes sont plus sérieux et plus réalistes. Les jeunes de Gaillemin, qui viennent d'adresser une lettre au Président Pisani, en soulignant les dangers de certaines de leurs gens, ont montré que tous n'étaient pas des crétins.

* * *

Je suis que ton combat pour la Bretagne rejoint cette préoccupation de tous les peuples, cette route d'indépendances qui unissent les gens en plus de développement de son potentiel humain, son épanouissement total, complet, en joignant le respect de sa culture à de son histoire. Le reste beaucoup à faire.

Il faudra que la formation intellectuelle et morale des travailleurs » et des « technocrates » modernes ne soit pas arrêtée au niveau de la règle de trois, et que les leurs aspects de précision ne soit pas limités au niveau de leur savoir personnel. Je sais que tu as beaucoup compté — tant

Il y a un an, les prisonniers du F.L.B. étaient libérés

Anniversaire

Nous livrons à la rédaction de nos lecteurs cette lettre reçue au mois de mai 1969 par l'un des gérants du F.L.B., détenu à la prison de la Santé.

Nous avons complètement supprimé quelques passages de caractère purement familial. Les idées émises ne sont qui forcément partagées par tous... vites méritent cependant réflexion.

N.D.L.R.

Paris, le 25 mai 1962.

Mon Cher L...

Il y a 25 ans, le stais encore en hauteur, à cette époque, je découvrais l'histoire de Bretagne et suivais avec émerveillement du mouvement fantastique engendré spontanément par quelques pêcheurs, sous l'œil amusé des notables de la République qui occupaient le terrain depuis la Révolution et l'Empire, tandis que les nobles, privés de leurs privilèges, s'étaient retirés sur leurs terres. Ces différences personnelles, politiques, quantités d'argent... se dissolvaient libre cours, devaient alors soutenir que la guerre, les batailles, l'élan et les sacrifices, quels qu'aient été les facteurs, ne sont que l'écume d'une profonde lame de fond qui soulève et emporte des hommes et des peuples, irrésistiblement, et qu'aucun effort, aucune quelconque une politique ne peuvent arrêter lorsque le moment est venu. Ces valeurs étrangères à près de deux milliards en 1967 ! Ailleurs, même en France, au-verser ses deux ou Suisse : transplantations qui ne sont guère plus volontaires que les déportations de la traite de jadis.

Il manifeste ainsi l'inadéquation de l'actuelle répartition géographique des industries au plus grand confort des hommes, à une époque où les aliations accélérées et les privilèges datant de l'âge de la houille ne se justifient plus.

La Bretagne à portée de toutes les matières premières, avec sa population encore dense et active, son climat vivifiant, son sol fertile et sa ceinture de côtes, est un des pays du monde où il fait le mieux pour travailler. Il est inadmissible qu'un tel ensemble de qualités naturelles et infrastructures, il est criminel qu'on prétende, dans certains cercles dirigeants, évacuer une partie de sa population et la réduire au rôle de glacis militaire ou de terrain de défense pour les habitants des métropoles.

Si les Bretons étaient colons jadis maîtres de leur destin, ce n'est certes pas la voie qu'ils choisiraient. Et cela pose de toute évidence un problème politique.

Il reste que, dans le regrettable contexte actuel, l'initiative de la chambre de commerce allemande peut être utile aux travailleurs de la ville intéressée. Mais c'est en connaissance de cause que nous avons préféré Ludwigshafen à Sochaux. Et d'ailleurs, pour ce qui est des intérêts de notre région, la frontière, c'est à Ingrandes qu'elle se situe.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, nos sincères salutations.

P.O. *Le Secrétaire Général.*

Etablissements Maurice BURY & Cie
Installations sanitaires
Chauffage Central — Plomberie
Couverture — Plomberie
13, rue Traverse — BREST
Téléphone : 44-42-71

M... A PARIS

Fanch TREMEL

Qu'il se rassure tout de suite. Les Bretons sont gens hospitaliers et accueillants toujours fraternellement notre vu Bretagne libre. les braves gens de Paris où d'ailleurs qui viennent se reposer sur une côte, et admirer nos paysages et oublions de se montrer comme en trays conquis. Nous ne leur voulons aucun mal et pas davantage à la vaste chorale qui leur sert de capitale.

Paris pour nous, c'est tout autre chose.

Paris c'est le pouvoir omnipotent et policier qui, par ses préfets noyautés, ses intrigants de couloirs et d'antichambres, ses petits Machiavels de ministères, exerce sur la vie politique, administrative, économique et financière de Bretagne une tutelle rarement égalée dans notre pays, même sous l'Ancien Régime.

Paris c'est le centre d'accueil de notre jeunesse vouée à l'émigration la plus massive et la plus systématique que nous ayons connue depuis le XVIIe siècle.

Paris c'est la radio et télévision d'Etat qui nous distille sa propagande à longueur de journée et nous fait avaler son folklore de bérets, de nuit de cuines et de muguerons tout en nous faisant payer une redevance.

Paris, ce sont des politiciens irresponsables et sans honneur qui, de leurs bureaux, à plus kilomètres en chez nous, décident pour nous, importent du poisson étranger quand nos pêcheurs sont en difficulté, dépeignent notre terre pour y implanter des usennes, transforment notre campagne en plaine de Beauce et font disparaître notre petit vélo pour hisser du nouveau.

Paris, c'est la mort de notre civilisation paysanne qui est le propre orgueil de la décadence spirituelle de notre peuple. Nous n'avons rien pas ce sont qu'on nous reserve. Nous nous refusons à devenir une autre île de France, un pays nègre où la haute administration parisienne, omnipotente, omnisciente, omniprésente et omnivore ne laissera que les miettes aux autochtones.

Paris, c'est le cancer qui ronge notre région, qui la détruit, qui la défigure, qui la rend inhabitable, qui la pervertit.

Ce que nous reprochons à Paris, c'est d'avoir cassé un tentacules jusqu'à nos portes et d'avoir fait un centre de pouvoir, de commandement, d'information et de décision.

Ce que nous reprochons à Paris, c'est de nous rendre hostiles aux Français de province, de nous faire passer pour des Bretons, de nous faire passer pour des Français.

Ce que nous reprochons à Paris, c'est d'avoir cassé notre économie régionale, d'avoir tué en notre peuple le sens de la beauté, de nous imposer la laideur et la banalité, d'importer chez nous le modèle Hlm et le réglementation, le super-marché et la conception européenne de l'urbanisme, la mort de la vie de quartier, la mort de la vie de rue, la mort de la vie de village, la mort de la vie de famille, la mort de la vie de cité, la mort de la vie de région, la mort de la vie de province, la mort de la vie de pays, la mort de la vie de peuple.

Paris c'est le pouvoir omnipotent et policier qui, par ses préfets noyautés, ses intrigants de couloirs et d'antichambres, ses petits Machiavels de ministères, exerce sur la vie politique, administrative, économique et financière de Bretagne une tutelle rarement égalée dans notre pays, même sous l'Ancien Régime.

Paris c'est le centre d'accueil de notre jeunesse vouée à l'émigration la plus massive et la plus systématique que nous ayons connue depuis le XVIIe siècle.

Paris c'est la radio et télévision d'Etat qui nous distille sa propagande à longueur de journée et nous fait avaler son folklore de bérets, de nuit de cuines et de muguerons tout en nous faisant payer une redevance.

Paris, ce sont des politiciens irresponsables et sans honneur qui, de leurs bureaux, à plus kilomètres en chez nous, décident pour nous, importent du poisson étranger quand nos pêcheurs sont en difficulté, dépeignent notre terre pour y implanter des usennes, transforment notre campagne en plaine de Beauce et font disparaître notre petit vélo pour hisser du nouveau.

Paris, c'est la mort de notre civilisation paysanne qui est le propre orgueil de la décadence spirituelle de notre peuple. Nous n'avons rien pas ce sont qu'on nous reserve. Nous nous refusons à devenir une autre île de France, un pays nègre où la haute administration parisienne, omnipotente, omnisciente, omniprésente et omnivore ne laissera que les miettes aux autochtones.

Paris, c'est le cancer qui ronge notre région, qui la détruit, qui la défigure, qui la rend inhabitable, qui la pervertit.

Ce que nous reprochons à Paris, c'est d'avoir cassé un tentacules jusqu'à nos portes et d'avoir fait un centre de pouvoir, de commandement, d'information et de décision.

Ce que nous reprochons à Paris, c'est de nous rendre hostiles aux Français de province, de nous faire passer pour des Bretons, de nous faire passer pour des Français.

Ce que nous reprochons à Paris, c'est d'avoir cassé notre économie régionale, d'avoir tué en notre peuple le sens de la beauté, de nous imposer la laideur et la banalité, d'importer chez nous le modèle Hlm et le réglementation, le super-marché et la conception européenne de l'urbanisme, la mort de la vie de quartier, la mort de la vie de rue, la mort de la vie de village, la mort de la vie de famille, la mort de la vie de cité, la mort de la vie de région, la mort de la vie de province, la mort de la vie de pays, la mort de la vie de peuple.

Les pays de Paris ne sont pas nos amis. Ils sont nos ennemis. Ils sont nos ennemis parce qu'ils sont les ennemis de notre peuple. Ils sont nos ennemis parce qu'ils sont les ennemis de notre langue. Ils sont nos ennemis parce qu'ils sont les ennemis de notre culture. Ils sont nos ennemis parce qu'ils sont les ennemis de notre pays.

PAUVRE TELE BRETAGNE

PAUVRE ? Elle l'est à bien des points de vue : crédits insuffisants et mal répartis, étouffement des programmes régionaux par ceux venus de Paris, refus de programmation. Paris d'abord, les moellons ensuite.

150 minutes d'antenne hebdomadaire l'ont mal utilisée ; elle fait une information militaire, pas régulière d'ailleurs, une émission politique pour la galerie de notables, une autre pour les agriculteurs, une pour les pêcheurs, une pour les femmes, une pour les enfants, une pour les sportifs, une pour les artistes, une pour les travailleurs, une pour les chômeurs, une pour les retraités, une pour les jeunes, une pour les vieux, une pour les malades, une pour les infirmes, une pour les prisonniers, une pour les bretons de l'extérieur, une pour les bretons de l'intérieur, une pour les bretons de Paris, une pour les bretons de province, une pour les bretons de Bretagne, une pour les bretons de Basse-Bretagne, une pour les bretons de Haute-Bretagne, une pour les bretons de Bretagne romane, une pour les bretons de Bretagne celtique, une pour les bretons de Bretagne gallèse, une pour les bretons de Bretagne gallo, une pour les bretons de Bretagne française, une pour les bretons de Bretagne bretonnante, une pour les bretons de Bretagne tout court, une pour les bretons de Bretagne tout long, une pour les bretons de Bretagne tout large, une pour les bretons de Bretagne tout haut, une pour les bretons de Bretagne tout bas, une pour les bretons de Bretagne tout rond, une pour les bretons de Bretagne tout carré, une pour les bretons de Bretagne tout plat, une pour les bretons de Bretagne tout droit, une pour les bretons de Bretagne tout gauche

L'AVENIR de la Bretagne

Un modèle en trois points :

LE JURA

UN événement récent dont le théâtre a été le canton de Berne, n'a été qu'à peine signalé par les réseaux d'information avides de gros titres à sensation. Le 1er mars dernier, par 90.326 voix masculines, les femmes ne votant pas en Suisse, contre 14.085, le corps électoral bernois a décidé d'accorder le droit à l'auto-détermination à la minorité francophone du Jura Suisse qui subsiste dans ce canton, germanophone en majorité. C'est-à-dire que sept districts parmi ceux qui composent l'Etat-canton de Berne, ceux dont la majorité de la population est francophone, vont constituer un Etat-Canton particulier de langue française, distinct de celui de Berne, se dirigeant et se gouvernant librement au sein de la Confédération Helvetique.

Ce succès appelle des commentaires. Il s'en dégage au moins deux leçons.

Yann FOUERÉ

La première est que ce succès est une éclatante démonstration de la souplesse du fédéralisme et des institutions fédérales : ils permettent de résoudre, par simple consultation des intéressés, et de ceux-là seulement, des problèmes qui sont insolubles dans un Etat unitaire comme l'Etat français. Dans une France fédérale, organisée sur le modèle de la Suisse, de l'Allemagne ou de la Yougoslavie, l'Etat-Région de Bretagne aurait pu librement décider, à la majorité de son électorat, de donner à la Basse-Bretagne, si celle-ci en exprimait le désir, une autonomie de gestion administrative et culturelle rendue nécessaire par l'existence de la population bretonnante et les problèmes spéciaux posés par l'enseignement de la langue bretonne. Dans la France unitaire la chose est impensable.

Paris, et Paris seul, décide pour toute la France. Il fait seul les lois qui, par définition, doivent être identiques pour tous les Français ; « La Langue bretonne ? Connais pas ; la langue de la France c'est le français » — « La Bretagne ? Je ne vois pas ça sur la carte : il n'y a que des départements français ». Si la Suisse avait été un Etat unitaire la toute petite minorité francophone du Jura n'aurait jamais pu accéder à l'autonomie politique. La seule voie qui lui aurait été ouverte, à moins de se résigner à l'intégration, à l'absorption, à la mort de sa langue, au déclin de ses industries et à l'émigration de sa jeunesse, aurait été celle de la sécession pure et simple. Elle n'aurait pu y réussir qu'avec l'aide de la France, qui aurait été appelée au secours de la « petite France irredentiste » du Jura Suisse. Hitler n'a pas fait autre chose, il y a trente ans, lorsqu'il a envahi la Tchécoslovaquie, sous le motif de libérer la minorité sudète germanophone opprimée par la majorité tchèque...

La seconde leçon de ce succès, la plus importante pour nous parce qu'elle est à notre portée et qu'il ne tient qu'à nous de la mettre en pratique, est qu'il n'aurait pas été remporté si les Jurassiens n'avaient opiniâtrement combattu pour l'obtenir. Le Rassemblement jurassien, mouvement politique légal, a été constitué avec le seul objet de conquérir l'autonomie étatique cantonale. L'hebdomadaire « Le Jura Libre », que dirige notre confrère Roland Béguelin, a été créé pour soutenir, encadrer et orchestrer ce combat. Vingt ans d'action politique tendue vers cet objectif précis, vingt ans de pétitions, de vœux, de rassemblements populaires et de fêtes du peuple jurassien, auraient été insuffisants cependant, même dans cette Suisse libérale, à secouer l'inertie du gouvernement du canton de Berne, si un groupe d'action composé de jeunes enthousiastes, ne s'était constitué sous le nom de Groupe « Bélier ». C'est au Groupe Bélier que l'on doit des actions para-légales ou illégales, spectaculaires et publicitaires, comme l'occupation de la Préfecture de Delémont et celle du Conseil de l'Europe, les refus de service militaire, les autocollés de livrets militaires et des publications officielles bernoises et suisses, les affrontements avec la police bernoise, voire même certaines actions terroristes pour lesquelles un certain nombre d'entre eux ont été arrêtés et condamnés. L'un de ces derniers, évadé et réfugié en France y a aussitôt bénéficié du statut de réfugié politique...

La lutte du peuple jurassien synthétise, sous ses aspects divers, celle qui doit être celle du peuple breton. Elle constitue une sorte de modèle en trois points, relativement simple à suivre et facile à imiter si le mouvement breton d'esprit national a la sagesse et le bon sens politique de s'y conformer, et ses dirigeants la modestie et le désintéressement de s'y rallier : rassemblement politique autour d'un objectif précis, clair et limité, qui doit faire l'objet des efforts communs et autour duquel l'action doit se concentrer ; création d'un hebdomadaire d'action et de propagande populaire axé sur le même objectif et tenant à l'écart toute idéologie étrangère à ce combat précis ; organisation de groupes d'action directe, menant des actions spectaculaires semi-légales, para-légales ou illégales, destinées à attirer l'attention de l'opinion française et mondiale sur le combat du peuple breton, tout en exerçant une pression et une tension constante sur l'appareil administratif et politico-militaire de l'Etat français.

Le plan est aussi simple qu'il est efficace. Nos mouvements et nos hommes seront-ils assez unis d'une part, assez courageux et désintéressés de l'autre, pour le mettre en pratique ?

Edité par la SOCI PRESSE
Directeur : Yann FOUERE
Le gérant responsable de la Publication :
J. P. CLENET

Imprimerie
LES PRESSES BRETONNES
12, Rue Poulain-Corbion
Dépôt légal : N° 1481
ST-BRIEUC, Tél. 83.08.86

Prochain Numéro :
JEUDI 9 JUILLET

Le point de vue du Maire :

SUR UN DISCOURS

UN dimanche matin. Une grande ville de Bretagne. Une inauguration avec tout le grand jeu. Une multitude de « personnalités ». Des congratulations à l'infini. Un vin d'honneur. Des bons bourgeois qui tranquilles repartent jusqu'au prochain vin d'honneur et son discours rassurant de préfet en service commandé.

Tout le monde sait que ces mois du printemps de 1970 sont angoissants, tout le monde se pose des questions au sujet des mois à venir, tout le monde est inquiet, en pensant au lendemain, aux problèmes graves des licenciements proches, du chômage, de la misère.

Ce thème est celui qui revient dans le plus grand nombre des conversations de tous ces « responsables » invités à l'inauguration de ce dimanche matin, de tout ce petit troupeau qui suit pas à pas « Monsieur le Préfet » et son aréopage fidèle, Messieurs les parlementaires et autres « grands ».

Et puis voilà les discours, qui se terminent bien sûr par celui du préfet du département, représentant du pouvoir central, suivant la bonne expression, à combien justifiée.

Ce discours a-t-il été analysé, fût-ce dans les grandes lignes, par l'un quelconque des présents ? Nous le souhaitons car dans le cas contraire c'est que notre peuple est un peuple irrémédiablement perdu, en esclavage, et fier de l'être.

Ce discours a en effet été, à un niveau très élevé d'ailleurs, un modèle dans le genre, le discours-type du Roi-nègre en exercice chargé d'expliquer à son bon peuple que ces Messieurs du gouvernement et leur administration s'occupent quotidiennement de lui, pensent à lui, lui appartient le bien-être, que presque tout va pour le mieux, que tout va en s'améliorant, que des textes vont sortir incessamment et mettre fin dans les moindres délais aux quelques rares injustices qui peuvent subsister par erreur...

C'était à hurler. A se demander comment on peut à ce point donner l'impression que l'on prend ses auditeurs pour un public d'enfants ou d'adultes singulièrement sous-développés. Et pourtant par un curieux effet d'hallucination collective, ou d'habitude devenue héréditaire de respect aveugle pour le pouvoir et ses représentants tout le monde marche comme un seul homme, comme ont marché pendant quelques générations les Sénégalais, les Indochinois, les Malgaches ou les Algériens. Devrait cela il nous intéresse surtout de savoir à partir de quand il y a eu un point de non-retour, à partir de quand ils ont commencé à ne plus croire. Si nous étions sûrs que cela est un degré nécessaire, que nous avançons vers le point de non-retour, alors ce genre de discours nous ferait espérer dans l'avenir.

Il n'en reste pas moins que l'attente est désespérante. Afin d'édifier nos lecteurs, en bien que très probablement ils soient très régulièrement abreuvés de ces mêmes bonnes paroles dans la mesure où nos préfets sont de bons préfets et connaissent bien leur leçon, nous allons reprendre quelques uns des thèmes développés devant les « notables » de cette bonne et fidèle colonie.

J'annonce, dit cet excellent homme, de bonnes nouvelles pour le département avant longtemps. Si nous n'avions été habitués aux promesses non tenues, même dans des domaines extrêmement précis, nous aurions pu effectivement croire que quelque chose de réel et de valable suivrait une telle déclaration.

Hélas tous les journaux, et pas seulement ceux de l'opposition, nous parlent depuis dix ans, pour ne pas remonter plus loin dans le temps, des plans quinquennaux réalisés à 20, 25, 30 pour cent de leurs objectifs, toujours pour des raisons « très valables » d'ailleurs.

Les mêmes vaines promesses chaque fois qu'une fraction de la population commence à « bouger » se sont vu fondre très rapidement tant en longueur qu'en largeur.

Mais la nature humaine est ainsi faite que dans les cas de détresse on continue à s'accrocher au moindre espoir, à penser que cette fois cela pourrait être vrai. Et après l'annonce de ces bonnes nouvelles, très vagues, sans précision aucune, voilà le petit refrain traditionnel : « Cette population (vous, les indigènes) a un tel dynamisme, un tel esprit créateur, que s'il y a encore quelques soucis et quelques difficultés tout cela sera surmonté. » Quand il faut les envoyer au casse-pipe, on leur dit bien : « Il n'y a nulle part au monde d'aussi bons soldats que vous », et cela marche à tous les coups.

Et, comme il faut continuer à mettre tout le monde dans sa poche, plus particulièrement ceux qui, du fait même de leur profession pourraient avoir davantage d'esprit critique, les journalistes, voici un petit couplet bien placé qui leur est consacré : « Avec le concours de la presse, je donnerai bientôt des précisions sur le plan breton. »

Ainsi la presse aussi, souvent de bonne foi, continuera à écrire et à faire croire à ses lecteurs que « les autorités commencent à comprendre nos problèmes » et que tout cela finira par s'arranger.

Et voilà donc vingt minutes d'un discours fort bien présenté, en uniforme préfectoral qui donne tout le prestige nécessaire — cela pour les indigènes, fait très général ou annuel — fort bien dit en dodelinant gentiment de la tête, en prononçant une certaine admiration du fait que c'était dit par cœur comme une leçon bien apprise, par comparaison avec les heures notables du gru qui ont difficilement lu un papier longuement établi devant le micro, qu'il n'y a aucune réponse possible du fait que Monsieur le Préfet — c'est le savoir-vivre et la tradition — parle toujours le dernier même dans le cas contraire, un homme « arrivé » oserait-il réfuter le tout puissant roi-nègre du département ?

* * *

Il est certain que depuis plusieurs générations c'est ainsi, par des discours lénifiants et trompeurs que l'on est arrivé à transformer un peuple courageux et fier en un peuple crédule et soumis.

Les gouvernements qui se succèdent savent que leurs meilleurs et plus fidèles agents sont le corps préfectoral dont les méthodes de formation sont restées, aussi bien que les directives, strictement les mêmes que celles utilisées dans l'ancienne « Ecole coloniale » et l'ancienne école de formation des « Officiers des affaires indigènes ».

Il n'était pas tellement étonnant d'entendre dire sans relâche il y a quelques années « L'Algérie est un département français comme les autres » ou encore, pour reprendre les termes de l'un de nos grands hommes de l'époque, qui d'ailleurs a su si bien naviguer qu'il est encore un grand du régime « l'Algérie, comme la Bretagne, fait partie intégrale de la France » : cela faisait partie de la mission des gens de l'administration dont les directives se résumaient en « assimilation à tout prix ». Dans ces conditions il ne faut pas se faire trop d'illusions sur ce terme de « régionalisation » qui de plus en plus fréquemment revient sur les lèvres officielles : le gouvernement de Paris n'acceptera que contraint et forcé le remplacement des préfets à la tête des départements et des régions par des élus car cela signifierait la disparition de ses meilleurs serviteurs.

Dans de précédents articles nous avons insisté sur la perte progressive de l'autonomie des communes qui ne sont que des mineurs en face de l'autorité de tutelle des représentants de l'Etat central : ce qui jusqu'ici a été appelé les premiers pas de la décentralisation n'a été en vérité que le renforcement de cette tutelle. Chaque jour il y a au moins un nouveau discours qui vient nous le prouver.

Pierre KERSAO.

LES BRETONS DANS LA GUERRE DU TCHAD

(*Suite de la première page*)

celle-là : pourquoi est-ce que ce sont presque exclusivement des Bretons que l'on a ainsi envoyés en première ligne ?

Certes, c'est une tradition. En 1918, lorsqu'on fit le bilan des pertes dues à la Grande Guerre, on s'aperçut que la Bretagne par rapport à sa population, comptait en proportion deux fois plus de morts que l'ensemble de la France.

Et pendant la guerre d'Algérie, c'est encore en Bretagne que les rappelés furent les plus nombreux. Au point que le Président Pleven s'en émut et demanda des explications. Il s'entendit répondre que la Bretagne étant la région dont on risquait le moins de perturber l'économie par le rappel de réservistes, il était naturel que ce soit sur elle qu'on en prélevât le plus !

Résultat : même pour la guerre d'Algérie, ce sont les communes de Bretagne qui possèdent les monuments aux morts les plus chargés de France.

On nous dit que pour la guerre du Tchad, l'affaire se présenterait de façon différente, que seuls des soldats de métier y combattraient. L'argument est fallacieux.

En premier lieu, des appelés du contingent ont bel et bien été envoyés au Tchad, et même si on leur a adouci le voyage par des primes alléchantes, il n'en demeure pas moins qu'il ne s'agit pas là de soldats de métier.

En second lieu, parmi ceux de nos compatriotes qui se sont effectivement engagés dans l'armée, combien l'ont fait, sur la foi de promesses publiées dans la presse bretonne (même dans le magazine « Armor » !) pour y apprendre un métier, parce que la formation professionnelle est particulièrement déficiente en Bretagne ?

— Engagez-vous dans l'armée ! Vous y apprendrez une spécialité ! Vous deviendrez technicien breveté !

Naïfs, les jeunes Bretons accourent (la France n'est pas en guerre, on ne risque rien, n'est-ce pas ?), ils signent... et on les envoie au feu en Afrique. Est-ce honnête ?

Une fois de plus, les Bretons sont donc appelés en priorité à verser leur sang pour la France. A l'occasion d'une guerre qu'ils n'ont pas voulue, d'une guerre qui n'a été ni déclarée, ni expliquée, ni approuvée par le Parlement. Et lorsqu'ils tombent, c'est à la sauvette qu'on les enterre. Aucun ministre ne se dérange pour prononcer le discours d'usage et réconforter les familles.

Au fait, comment s'appelle-t-il donc, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires Etrangères pour la communauté africaine et malgache ? C'est M. Yvon Bourges, député d'Ille-et-Vilaine.

D. M.